

RADAR

Association des détaillants en alimentation du Québec

septembre - octobre 2010

CONGRÈS ANNUEL A.D.A. 2010

PLACEMENT

La gestion d'un portefeuille

MISSION PRÉVENTION

La sécurité *MAISON*

RESSOURCE HUMAINE

La compensation
non monétaires

FAIRMONT
LE REINE
ÉLIZABETH

MONTREAL

OSEZ L'AVENIR

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 2010

Sommaire

Mot du président	03
Mot du président-directeur général	03
Section membres-fournisseurs	04
Mission prévention : La sécurité <i>MAISON</i>	07



Congrès

08	Congrès A.D.A. 2010
09	Inscription congrès
10	Programme préliminaire
11	Formulaire de réservation de chambre

Assemblée annuelle A.D.A.

Avis de convocation pour les membres-détaillants	12
Résolutions et candidatures	13
Placement : La gestion d'un portefeuille	14
Suivi des dossiers	16
Ressources humaines : La compensation non monétaires	21
Table de concertation agroalimentaire du Québec	27



**Association
des détaillants
en alimentation
du Québec**

Place du Parc, 300, Léo-Pariseau, bureau 1100
Montréal (Québec) H2X 4C1
Téléphone : (514) 982-0104 • 1-800 363-3923
Télécopieur : (514) 849-3021 • info@adaq.qc.ca



L'association des détaillants en alimentation représente les détaillants propriétaires en alimentation du Québec et défend leurs intérêts et leurs droits et ce, quels que soient leur bannière et le type de surface qu'ils opèrent. Une publication exclusive aux membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec. Toute reproduction de textes ou d'extraits doit être autorisée par l'A.D.A. et porter la mention « Reproduite du RADAR »
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN : 1708-4776
www.adaq.qc.ca

Président-directeur général
Florent Gravel
fgravel@adaq.qc.ca

Éditrice
Rédactrice en chef
Nathalie Poulin
npoulin@adaq.qc.ca

Collaborateurs
Pierre-Alexandre Blouin
pblouin@adaq.qc.ca
Marie-Hélène Giguère
mgiguere@adaq.qc.ca

Conception et infographie
IntraMédia
Impression
IntraMédia
Parution: cinq fois par année

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif
Christian Jasmin, *Président*
Dominic Arsenault, *Vice-président*
Martin Racicot, *Vice-président*
Daniel Choquette, *Trésorier*
André Forget, *Secrétaire*

Administrateurs
Caroline Bouchard
Jonathan Champagne
Michel Dépatie
Jacques Falardeau
Yan Gladu

Ginette Reid
Mario Sauvé
Mario Saint-Denis
Bruno Vincent

PERMANENCE DE L'A.D.A.

Florent Gravel
Président-directeur général
Pierre-Alexandre Blouin
Vice-président, Affaires publiques
Nathalie Poulin
*Directrice-Événements, Éditrice
et Rédactrice en chef-Magazine RADAR*

Manon Dextras
Directrice-Finances et administration
Ginette Desjardins
*Adjointe au président-directeur
général*
Marie-Hélène Giguère
Agente d'information et de recherche

Louise Gravel
*Responsable de
la base de données*

Mot du président du conseil



Christian Jasmin
IGA Famille Jasmin
Marché au Chalet inc.
Ste-Adèle

Pendant que mes enfants se préparaient pour la rentrée des classes, je me suis mis à penser que nous aussi, nous allions connaître notre propre rentrée. Le personnel revient tranquillement de vacances, et Florent quitte à son tour pour les siennes, après avoir gardé le fort tout l'été. Car contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'été 2010 a été très occupé à l'A.D.A.

Nous avons été présents à de nombreux tournois de golf, un peu partout en province. Ces journées bien spéciales nous permettent de prendre le pouls sur le terrain, et de poursuivre en personne les discussions autour des dossiers de l'heure.

Un de ces dossiers a d'ailleurs pris beaucoup de place cet été : celui du lait. Vous vous rappelez sans doute que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec avait rendu une importante décision en janvier 2009. Cette décision consistait à demander aux laiteries de se conformer et de faire en sorte que leur prix de vente sur la facture n'excède pas le prix minimum de vente au détail. Vous savez tous que la Régie n'intervient que sur le prix du lait de base, et que le lait premium n'est pas concerné par cette règle. Les laiteries sont donc dans l'obligation d'agir sur 14 sku.

Cependant, afin de récupérer ce qu'elles considèrent comme des pertes, les laiteries souhaitent aujourd'hui intervenir dans les ententes de positionnement et d'appui à la mise en marché. Je comprends qu'elles espèrent faire en sorte que l'exercice de mise en conformité soit équitable : si elles doivent soustraire 0,04\$, 0,05\$ ou 0,08\$ sur la facture, elles souhaiteraient aussi le faire sur les ententes.

L'objectif des représentations de l'A.D.A., il y a déjà deux ans, était d'abolir l'écart entre le coûtant et le prix de vente minimum au détail et aussi d'accorder du temps aux laiteries pour se conformer.

Nous avons donc proposé à la Régie de donner deux à trois ans aux laiteries pour se conformer à la législation en vigueur, ce qui n'aurait pas perturbé le modèle d'affaires. Malheureusement, la Régie en a décidé autrement.

Pour résoudre le problème, il y a présentement deux propositions sur la table, reste à savoir laquelle est la meilleure. Les solutions envisagées ont des apais mais l'ensemble de l'industrie ne s'entend pas sur la solution.

Donc, est-il encore temps de retourner à la table de travail pour en imaginer une autre qui s'assure de plaire à tous les intervenants de l'industrie?

En ce qui me concerne, c'est assez simple. La Régie a statué et demande aux laiteries de se conformer à la règle. La formule qui répondrait strictement et uniquement aux exigences de la Régie et aux attentes de l'industrie serait la meilleure.

D'ici là, je vous attends au Congrès en très grand nombre. N'oubliez pas le défi que je vous avais lancé l'an dernier : chaque congressiste doit convaincre un collègue de venir participer à l'événement lui aussi. Les salles de conférence seront donc bondées cette année!

A bientôt!

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de notre Ministre, M. Claude Béchar. Quelle triste nouvelle. C'est avec une profonde compassion que les membres du conseil et l'équipe de l'A.D.A. se joignent à moi pour offrir leurs plus sincères condoléances à la famille, à ses proches, ainsi qu'aux membres de son personnel. Nos pensées les accompagnent dans cette difficile épreuve.

Mot du président-directeur général



Florent Gravel

Quel bel été nous avons eu! Nous entamons l'automne avec le retour des activités régulières et ça bouge dans l'industrie!

De notre côté, nous travaillons étroitement avec les gens du MAPAQ afin d'améliorer l'accessibilité des produits de chez nous sur nos tablettes. 5 tables de travail sectorielles se sont tenues récemment afin d'assurer la croissance de l'industrie bioalimentaire québécoise. Des représentants de toute la chaîne alimentaire y étaient invités afin de discuter de la commercialisation des produits pour les secteurs suivants : les produits laitiers, les boissons alcooliques artisanales, les viandes, les fruits et légumes et les produits marins. J'ai sollicité des détaillants pour participer à chacune d'elles et je tiens à les remercier énormément de s'y être investis.

Le dossier des frais transactionnels continue de nous occuper, avec les annonces récentes de remises en argent importantes aux détenteurs de cartes de crédit et ciblées lors d'achats à l'épicerie. Des lettres ont été envoyées au Ministre Flaherty et autres instances afin de dénoncer cette pratique.

Nous avons formellement sollicité une aide financière auprès de différents Ministres québécois pour l'implantation d'outils informatiques pour vous détaillants de régions éloignées. Ce dossier nous apparaît essentiel, car nous croyons que tous nos membres doivent pouvoir accéder à de l'information rapidement surtout quand il est question de sécurité alimentaire.

L'A.D.A. poursuit les rencontres avec ses partenaires et Recyc-Québec pour le renouvellement de l'entente sur la consigne prévue d'ici décembre prochain.

Gens de l'Abitibi-Témiscamingue, ce sera un grand plaisir de vous rencontrer à Val-D'Or le 19 octobre prochain. Surveillez votre courrier.

C'est une tradition, les tournois de golf de l'Estrie, le 31 août dernier, ainsi que de l'Outaouais, le 15 septembre, ont eu lieu à la grande satisfaction des joueurs et des organisateurs. Quelle belle initiative régionale pour rassembler détaillants et fournisseurs. Félicitations à Jean-François Frenette et à Isabelle Tassé, ainsi qu'aux membres de leurs comités!

J'ai bien hâte de vous rencontrer au Fairmont Reine-Élizabeth de Montréal, les 12-13-14 novembre prochain. Voyez un aperçu du programme que l'on vous propose dans les pages qui suivent.

Bon automne!

Contactez vos présidents régionaux :

ESTRIE Jean-François Frenette 450-375-0300	BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE Frédéric D'Amours 418-868-1477	MONTRÉAL (OUEST) Enrico Lalonde 514-620-4443
OTAOUAIS Isabelle Tassé 819-568-5545, 819-923-1876	CENTRE-DU-QUÉBEC Martin Auger 819-293-6937	MONTRÉAL (EST) André Forget 514-493-1230
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN/ CÔTE-NORD Caroline Bouchard 418-543-3387	QUÉBEC/ CHAUDIÈRE-APPALACHES Francis Veilleux 418-386-5744, 418-390-2300	MAURICIE Marc DeMontigny 819-376-3028
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE/ NORD-DU-QUÉBEC Julie Pelletier 819-874-7741	LAVAL/ LAURENTIDES-LANAUDIÈRE Gilles Brouillette 450-438-5214	MONTRÉAL Michel Lemieux 450-658-1831



Marie-Josée Henri
Les Boulangeries
surgelées Maple Leaf
(Canada Bread)

Mot de Marie-Josée Henri

Vice Présidente – Comité de direction des membres-fournisseurs de l'A.D.A.

Avec la fin de l'année qui approche, cela représente toujours le moment idéal pour réfléchir aux mois qui viennent de s'écouler et entrevoir ce que nous réserve l'année à venir. Un des principaux changements à l'A.D.A. en 2010 est la renaissance d'une section de membres-fournisseurs. Le but de notre comité est de **faire transparaitre votre voix** en tant que fournisseur-manufacturier tout en faisant avancer le marché et en représentant l'industrie avant tout afin de cibler les intérêts et enjeux communs de l'industrie de l'alimentation.

Le congrès annuel du 12 au 14 novembre 2010 au Fairmont Reine Élisabeth arrive à grands pas! Le Comité de direction des membres-fournisseurs ainsi que moi-même sommes très heureux d'avoir l'occasion de discuter bientôt avec vous de vos besoins et vos attentes face à notre nouvelle tribune qui est très dynamique. Le tout se déroulera le samedi 13 novembre 2010, à 13h30! Nous discuterons alors des enjeux principaux retenus dans l'industrie et nous aurons l'occasion d'échanger afin d'identifier et relever les défis qui vous préoccupent. On vous attend donc en grand nombre! L'année 2011 s'annonce très prometteuse!

Nous sommes présentement 110 membres actifs à l'A.D.A. et nous comptons doubler ce nombre d'ici deux ans. Je crois sincèrement qu'ensemble nous pouvons faire une différence.

Nous avons de très grands espoirs afin de créer de très grandes choses et soyez assurés que nous serons à l'écoute de vos besoins afin de rencontrer vos attentes chers collègues fournisseurs.

Merci,

Marie-Josée Henri

Membres-fournisseurs

A. Lassonde Inc.
Acosta Canada Inc.
ADS (Versacold Atlas Distribution Services)
AgroExpert
Agropur
Aliments Clic (Les)
Aliments de Consommation Maple Leaf Inc. (Les)
Aliments G Dion (Les)
Aliments McCain (Les)
Aliments Ultima Inc. (Yoplait)
Arneg Canada Inc.
Association des Brasseurs du Québec
Assurances Séguin Services Financiers Inc.
Beaudin LeProhon*
Bellemont Powell Ltée*
Blackburn Tétrault et Associés
Bolduc Solution
Boulangerie Saint-Méthode
Boulangerie Weston Gadoua Inc.
Boulangerie Weston Québec Inc.
Brasserie Labatt Limitée (La)
Brasserie Mc Auslan
Brasserie Molson (La)

Brasseurs du Nord Inc. (Les)
Café Nelligan /
Les Services Adaptés Transit
Canada Bread Frozen Bakery Limited /
Division Maison Cousin
Cari-All Products Inc.
Centre de coupons Berco National Inc.
Clark Drouin Lefebvre Inc.
Climatore Inc.
Colabor s.e.c
Commensal
Compagnie Clorox du Canada Limitée (La)
Compagnie d'embouteillage Coca-Cola
Compagnie H.J Heinz du Canada Limitée
Compagnie Meilleures Marques Limitée (La)
Corporation Général Mills Canada
Croustilles Yum Yum & Aliments Krispy Kernels (Les)
Danone Inc.
Distribution Jean-Paul Beaudry Limitée
Distribution Régitan Limitée
Drakkar Groupe Conseil
Étalex Inc.

Fédération des Producteurs de Porcs du Québec
Ferme Burnbrae Saint-Zotique Limitée
Flexmédia*
GE Capital Solutions Financement de Franchises
Gestion Bi-Eau Pure Inc.
Groupe Chagall Design Inc.
Groupe de Courtage Omni Limitée
Groupe d'embouteillage Pepsi-Cola
Groupe Tabac Scandinave (Canada)
Hydro-Québec Distribution
I F I Réfrigération Inc.
Imdica Inc.
Impérial Tobacco Canada Limitée
Jacques Boisvert Communications Inc.
JL Inc.
JTI-MacDonald Corporation
Kellogg's Canada Inc.
Kraft Canada Inc.
Lacroix Gascon Avocats
Laiterie de Coaticook
Laiterie des Trois-Vallées Inc.
Landry Morin Inc.
Maître Saladier (Le)
Oeufs Ovale s.e.c (Les)

Lesage Inc.
Loto-Québec
Ludik Distribution Inc.
Maison des Futailles s.e.c
Messageries de Presse Benjamin Inc. (Les)
Metro Inc.
Multi-Markques Inc.
Nestlé Purina Soins des animaux Familiers
Nestlé Waters Canada
Nutri-Oeuf
Olymel*
Pareto-Marchandisage Inc.
Parmalat Canada Inc.
Paysanne (La)*
Pied Mont Dora Inc.
Procter & Gamble Inc.
Produits Kruger Limitée
Promotions C.D. Inc.
Provigo / Membre du groupe Loblaw
Réfrigération Actair Inc.*
Réfrigération S. Dubé Inc.
Roland & Frères Limitée
Rothmans Benson & Hedges Inc.
S.C. Johnson Canada Limitée

Saputo Produits Laitiers Canada s.e.n.c
Savours / Les Serres du Saint-Laurent
Services Techniques Intégral Inc.
Sleeman Unibroue Inc.
Sobeys Québec Inc.
Société Canadienne de Sel Limitée (La)
Société des Alcools du Québec / SAQ Alimentation
Sojolie Inc.*
Spécialités MB Inc.*
Statopex
Systèmes Énergie TST Inc.
Systèmes Tomra Inc. (Les)
TD Assurance Meloche Monnex
Habitation et Auto
Tetra Pak Canada
Trente9 Groupe Communications Inc.
Unisource Canada Inc.
Van de Water-Raymond Limitée
VCS Groupe Conseil
Vergers Leahy Inc. (Les)
Vesta Plus Inc.
Vincor Québec Inc.
Wood Wyant Inc.
Wrigley Canada Inc.

* Bienvenue à nos nouveaux membres.

Comité de direction des membres-fournisseurs de l'A.D.A.



DANIEL FRADETTE
La compagnie de
Brevages Pepsi



MARIE-JOSÉE HENRI
Les Boulangeries
surgelées Maple Leaf
(Canada Bread)



JEAN-FRANÇOIS COURCHESNE
Groupe Chagall inc.



GÉRALD CAYOUCETTE
Les Aliments
de consommation
Maple Leaf



HUBERT DESCROIX
Meilleures Marques,
division du Groupe
St-Hubert inc.



MARC SAUVAGEAU
Acosta Canada inc.



RICHARD GAGNON
Savours



STÉPHANE BOUCHARD
Distribution Régitan
Limitée



DOMENIC J. MANCUSO
Saputo inc.



ANNICK GAZAILLE
IGA Gazeille
Ex-présidente A.D.A.

PAR OÙ COMMENCER

Comme le dit l'I.Q.P.F. (Institut québécois de la planification Financière) toute planification financière pour être optimale, devrait couvrir les sept domaines d'interventions suivantes : finance, placement, fiscalité, retraite, aspect légaux, succession et assurance.

Bien qu'il arrive fréquemment qu'un mandat en planification financière se limite à un ou plusieurs de ces sept domaines, à cause d'un besoin ponctuel ou immédiat par exemple, L'idéal est de procéder à une analyse complète. Vos finances personnelles sont affectées par bien des aspects de votre vie. Ainsi, votre situation personnelle et familiale, votre situation financière, votre situation fiscale, votre situation à la retraite, votre situation au décès et votre situation en matière de protection sont toutes reliées et ont toutes un impacte sur votre planification financière. Comment bien planifier si on ne tient pas compte de tout ça. Et comment s'y retrouver

En premier lieu, répondez à ces trois questions d'ordre général :

- Actuellement, pensez-vous être en mesure de réaliser vos objectifs personnels et financiers
- Savez-vous faire la distinction entre un planificateur Financier et un courtier en valeurs mobilières ou un représentant en épargne collectif. Lequel peut vous aider selon vos besoins particuliers
- Avez-vous parlé à votre courtier au cours de la dernière année

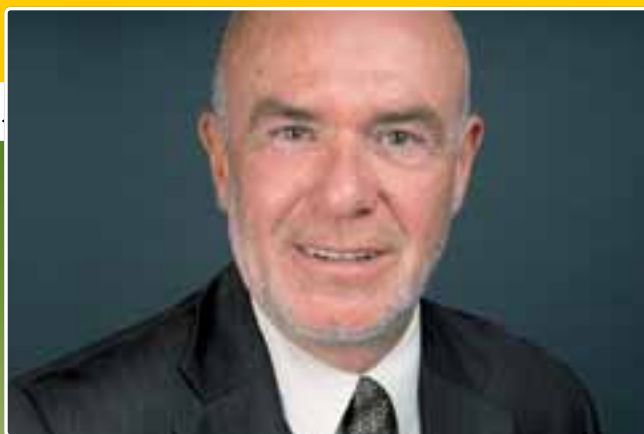
Si de plus amples informations s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Sojolie Inc.

500, Boul. St-Martin Ouest bureau 220, Laval, (QC) H7M 3Y2

Téléphone : 450-629-0342 ext 234, Téléphone sans frais : 1-888-756-0342 ext 234, Télécopieur : 450-668-5414 / 1-888-668-5414

Adresse courriel : norm.lafrance@sympatico.ca



Normand Lafrance : Planificateur financier, 25 ans d'expertise dans le domaine

Si vous avez répondu à ces questions par la négative, peut-être serait-il temps de vous soucier de votre planification financière! Vous pouvez commencer par consulter notre liste de **questions à se poser** pour bien débiter votre réflexion sur votre situation financière.

- Avez-vous planifié la relève de votre entreprise
- Connaissiez-vous l'exemption de gain en capital de 750,000 \$ etc.etc.

Pour terminer

- Avez-vous rédigé un testament L'avez-vous révisé récemment
- Votre testament a-t-il été rédigé en tenant compte des dispositions prévues dans votre convention entre actionnaires en cas de décès
- Avez-vous signé un mandat en cas d'incapacité Avez-vous signé une procuration générale

NOUS OSONS CROIRE QU'ENSEMBLE, NOUS POUVONS RÉÉCRIRE L'HISTOIRE...

En 2003, nous avons osé créer la Fondation Tirelire, une première dans l'industrie agricole d'ici. Nous, les producteurs de porcs du Québec, avons alors fait figure de pionniers et distribué depuis 1,2 million de dollars en argent et en nourriture aux organismes communautaires qui luttent contre la faim chez nous.

La Fondation Tirelire représente une réelle volonté d'entraide pour un Québec et une Histoire sans faim !

OSEZ Y CROIRE AVEC NOUS, FAITES UN DON AU

450 679-0540, poste 8547
ou sur fondationtirelire.com


Les producteurs de porcs du Québec
aident les organismes à soulager la faim

LE NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE LA PRIME D'ASSURANCE CSST ADAPTÉ À VOS BESOINS !



À compter de janvier 2011, comme employeur, vous paierez vos primes d'assurance CSST en utilisant, suivant la même fréquence, le bordereau servant à payer vos retenues à la source et cotisations de l'employeur à Revenu Québec.

Le but visé : vous faire gagner du temps et vous épargner des formalités administratives. Ce nouveau mode de paiement, plus adapté à vos besoins, vous évitera d'avoir à estimer vos salaires en début d'année, puisque le calcul du versement périodique sera basé sur les salaires réellement versés.

Depuis janvier dernier, la CSST vous informe de cette nouveauté tant réclamée. Faites vite si vous devez adapter vos systèmes informatiques... Dès janvier 2011, ce sera la pratique !

WWW.CSST.QC.CA/GAGNERDUTEMPS
1 866 302-CSST (2778)

CSST La prévention,
j'y travaille!

La sécurité **MAISON...** appelée à changer?

La venue de la *Loi sur la sécurité privée chap.S3.5* bouleverse le monde de la sécurité privée au Québec. Personnellement, je dois dire qu'il était grand temps! Par contre, chers épiciers, l'onde de choc viendra-t-elle vous éclabousser jusque dans vos allées propres et bien rangées?

Effectivement, ceux qui utilisent ce qu'on appelle des « agents maison », c'est à dire, des employés qui sont engagés directement par le commerçant et dont les fonctions primaires sont de faire la surveillance et la sécurité du commerce seront aussi assujettis par cette loi.

Awww, je vous entends déjà bénir le gouvernement!

En résumé, si vous employez un commis à l'emballage et que, pendant un moment, vous lui demandez de surveiller l'entrée du commerce, ce dernier n'aura pas besoin d'un permis d'agent. Par contre, celui qui sera engagé pour ne faire que ceci, lui, aura besoin d'un permis et sera assujetti à la loi ainsi que tout ce qui en découle (formation, frais annuels, examens...)

Je vous invite à prendre connaissance de la loi en visitant le site internet du Bureau de la sécurité privée (BSP) au www.bureau securite privee.qc.ca.

Malgré tous les maux de tête que cette nouvelle loi apporte, nous devons avouer, bien humblement je dois l'admettre, qu'il en résultera une nette

amélioration de la qualité des services et du professionnalisme des agents qui seront alors formés adéquatement et mieux suivis par le BSP et ce, jusque dans vos commerces. Nous éviterons alors de fausses arrestations, des abus de pouvoir et de forces résultant d'un manque de formation et par le fait même, vous éviterez de fâcheux imbroglios avec votre clientèle.

**Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à communiquer avec nous
au 1 800 842-1911**

Cynthia Breault
Consultante Groupe Conseil VCS

Voici, en quelques lignes, le résumé de la loi qui vous affectera :

< SECTION II PERMIS D'AGENT

§ 1. — Dispositions générales

Permis requis

16. La personne physique qui exerce une activité de sécurité privée ainsi que son supérieur immédiat doivent être titulaires d'un permis d'agent de la catégorie correspondant à cette activité.

Exception

Cependant, si cette personne exerce une telle activité pour le compte exclusif d'un employeur dont l'entreprise ne consiste pas à offrir une activité de sécurité privée, elle n'est tenue d'être titulaire d'un permis d'agent que s'il s'agit de son activité principale.

2006, c. 23, a. 16. >



55^e

CONGRÈS ANNUEL A.D.A.

FAIRMONT LE REINE ÉLIZABETH



MONTREAL

DU 12 AU 14 NOVEMBRE 2010

L'INSCRIPTION COMPLÈTE POUR DEUX PERSONNES INCLUT :

12 novembre : cocktail d'ouverture,
dîner et soirée

13 novembre : petit-déjeuner, conférences,
déjeuner-buffet, cocktail,
dîner et la soirée
Gala Temple de la
renommée 2010

14 novembre : petit-déjeuner et
conférence de clôture

INSCRIPTION À LA CARTE

Soirée d'ouverture 2010

(Cocktail et dîner et soirée)

vendredi 12 novembre 2010

à compter de 18h

225 \$ / pers. (+ taxes)

Soirée Gala Temple De la Renommée A.D.A. 2010

(Cocktail et dîner et Gala)

samedi 13 novembre 2010

à compter de 18h

350 \$ / pers. (+ taxes)



Escouade jeunesse pour les 2 à 13 ans

Activités, ateliers et sorties sont prévus pour amuser
les enfants tout au long du congrès.

L'ESCOUADE JEUNESSE INCLUT :

Vendredi 12 novembre Souper et activité en soirée

Samedi 13 novembre Journée d'activité comprenant le déjeuner,
le dîner et le souper

Dimanche 14 novembre Brunch de clôture

INSCRIPTION

150 \$ + taxes pour le
premier enfant

100 \$ + taxes pour les
enfants additionnels

Nomination au Temple de la Renommée A.D.A. 2010

metro



M. Roland Ferland

Le Comité consultatif des marchands METRO a arrêté son choix, le mérite revient cette année à un autre grand de l'alimentation au Québec, M. Roland Ferland.

C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à lui rendre hommage le 13 novembre prochain au Fairmont Le Reine Elizabeth lors de notre 55^e congrès annuel.

Nous vous attendons tous pour cette soirée de gala mémorable.



Formulaire d'inscription DÉTAILLANT

INSCRIPTION complète

	membre	non-membre
dépanneur	600 \$	800 \$
épicerie – de 6000 pi ²	800 \$	1000 \$
épicerie + de 6000 pi ²	1000 \$	1200 \$

NB : L'inscription complète est valide pour une (1) personne et son (sa) conjoint(e).

INSCRIPTION Escouade Jeunesse

150 \$ + taxes pour le premier enfant

100 \$ + taxes pour les enfants additionnels

FRAIS D'INSCRIPTION CONGRÈS A.D.A. 2010

Important : Veuillez retourner ce formulaire et votre paiement avant le 1 novembre.

_____ \$ + _____ \$ = _____ \$ + _____ \$ = _____ \$
 TOTAL AVANT TAXES TPS(5%) SOUS-TOTAL TVQ(7,5%) GRAND TOTAL

☐ Visa ☐ Master Card ☐ Chèque à l'ordre de : A.D.A.

Nom du détenteur : _____ No. de carte : _____

Date d'expiration : _____ Signature : _____

Entreprise _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ CodePostal _____

Courriel _____

Téléphone () _____ - _____ Télécopieur () _____ - _____

Allergie alimentaire ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez : _____

Nom (délégué(e) et conjoint(e))	Prénom
_____	_____
_____	_____

Nom (enfants)	Prénom	Âge
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Important : Vous devez réserver vos chambres avec le Fairmont Reine-Élisabeth

Comment réserver : En ligne <https://resweb.passkey.com/go/ada2010>

Téléphone : (514) 861-3511

Sans frais : 1 (800) 441-1414

Votre code de réservation est : ADAQ10 **N'oubliez pas de le mentionner**

Annulation : Vous devez envoyer un avis écrit à l'A.D.A. avant le 30 octobre 2010 afin de recevoir un remboursement complet moins les frais d'inscription de 75 \$ perçus par inscription. Aucun remboursement après le 30 octobre 2010; les substitutions sont acceptées. Le paiement complet doit être fait pour que l'inscription soit valide.

Retournez ce formulaire d'inscription

PAR TÉLÉCOPIEUR : 514-849-3021

PAR LA POSTE

300, rue Léo Pariseau, bureau 1100
 Place du Parc
 Montréal (Québec)
 H2X 4C1

PROGRAMME

**VENDREDI
12 NOVEMBRE
2010**

- 16h00 – 18h00 Inscription
- 18h00 – 19h00 Cocktail - Ouverture officielle
- 19h00 – 00h00 **Soirée d'ouverture**
 - Mot de bienvenue du président : M. Christian Jasmin
 - Dîner et **spectacle d'humour de Marc Dupré**

**SAMEDI
13 NOVEMBRE
2010**

- 08h00 – 18h00 Inscription
- 07h30 – 09h00 Petit déjeuner
- 08h30 – 09h15 **Conférence : Osez la formation en ligne**
Conférencier : Laurence Zert, directrice générale du Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation
- 09h15 – 10h00 **Conférence : Regard sur nos innovations canadiennes**
Conférencier : François Bouchard, The Country Grocer Inc. Ottawa et président du conseil d'administration FCEI (Fédération canadienne des épiciers indépendants)



Marc Dupré

- 10h00 – 10h15 Pause-Santé
- 10h15 – 11h15 **Conférence : Le Magasin de demain**
Conférencier : Jean-Claude Dufour, professeur au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval
- 11h15 – 12h15 **Conférence : Ça pourrait être pire !**
Conférencier : Guy Bourgeois, motivateur, formateur Formax Inc.



Ron Fournier

- 12h00 – 13h30 Dîner buffet
- Détaillant**
- 13h30 – 15h30 **Table ronde : Qu'attendez-vous de votre association?**
Intervenants : Christian Jasmin, président du conseil d'administration de l'A.D.A. et Florent Gravel, président-directeur général de l'A.D.A.
- 15h30 – 16h45 Assemblée annuelle détaillants (membres détaillants A.D.A. seulement)
- 16h45 – 17h15 Conseil d'administration A.D.A. (réservé aux administrateurs)



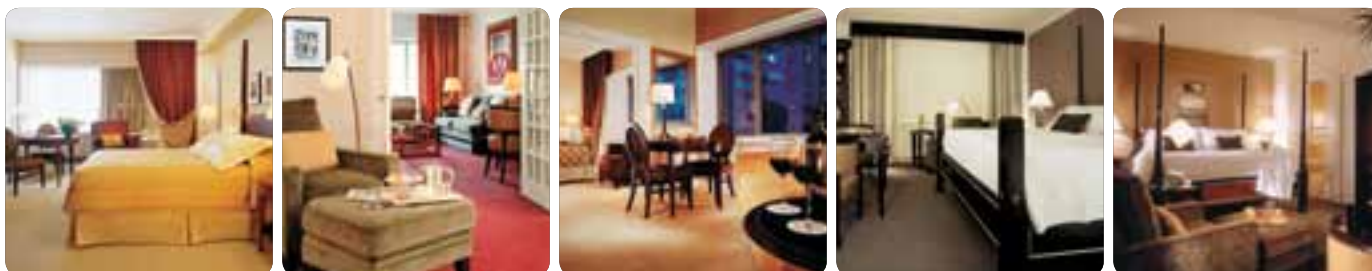
Guy Bourgeois

- Fournisseur**
- 13h30 – 14h30 **Conférence : C'est le temps d'y penser... Créons ensemble l'art d'un partenariat d'affaires.**
Conférencière : Annick Gazaille, ex-présidente A.D.A. IGA Gazaille Magog
- 14h30 – 15h30 **Table ronde : Discussions sur les enjeux**
- 15h45 – 17h00 Assemblée annuelle fournisseurs (membres fournisseurs A.D.A. seulement)
- 17h30 – 18h30 Cocktail
- 18h30 – 00h00 **Dîner et soirée gala « Le Temple de la renommée A.D.A. 2010 »**

**DIMANCHE
14 NOVEMBRE
2010**

- 08h00 – 09h00 Petit déjeuner buffet
- 09h00 – 10h30 Mot de la présidence du Conseil d'administration
Extrême inconduite avec Ron Fournier
- 10h30 Clôture du congrès

Réservation de chambre



Association des détaillants en alimentation du Québec (Code : ADAQ10)

Du 11 au 14 novembre 2010

Chambre Fairmont Tarifs pour occupation simple ou double	☐ \$179.00 CAD	☐ Fumeur ☐ N. fumeur	☐ 1 lit ☐ 2 lits
Chambre Fairmont Or Tarifs pour occupation simple ou double (selon disponibilité)	☐ \$279.00 CAD	☐ Fumeur ☐ N. fumeur	☐ 1 grand lit ☐ 1 très grand lit
Suite Junior Tarifs pour occupation simple ou double (selon disponibilité)	☐ \$279.00 CAD	☐ Fumeur ☐ N. fumeur	☐ 1 grand lit

Pour faire votre réservation en ligne, veuillez visiter le site suivant : <https://resweb.passkey.com/go/ada2010>

Date d'arrivée _____ Heure _____

Date de départ _____

Nom _____

Compagnie _____

Adresse _____ Code Postal _____

Tél. _____ Téléc. _____

Courriel _____

No de Club du Président Fairmont _____

Garantie par Carte de crédit

Toutes les réservations doivent être garanties par carte de crédit

☐ Visa
 ☐ Master Card
 ☐ American Express
 ☐ Discover
 No _____ Exp. _____

Personne avec laquelle vous partagez la chambre _____

Demandes spéciales : _____

Les réservations doivent être reçues avant le **12 octobre 2010**. Au delà de cette date, le tarif de groupe ne sera plus en vigueur et les réservations seront acceptées selon les disponibilités seulement.

Suites : S'il vous plaît, communiquer directement avec l'hôtel au 514-861-3511

- Si le tarif et la catégorie de la chambre demandés ne sont pas disponibles, le tarif et la catégorie suivants seront réservés

- Les tarifs annoncés sont en dollars canadiens et les taxes applicables sont en sus.

(Par chambre, par nuit - Taxe d'hébergement: 3.5%, TPS: 5%, TVQ: 7.5%)

Heure d'inscription : 16h00

Heure de départ : 12h00 (frais additionnels pour les retards)

Annulation : 48 heures avant l'arrivée

Télécopieur bureau réservations hôtel 514-954-2258
Centre Global des réservations 1-800-441-1414

AVIS DE CONVOCATION POUR LES MEMBRES-DÉTAILLANTS

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.D.A.

le samedi, 13 novembre 2010, à 15 h 30
au **Fairmont Le Reine Élisabeth de Montréal**

Cher membre-détaillant,

Le président du conseil d'administration, M. Christian Jasmin, me prie de vous convoquer à l'assemblée annuelle des membres-détaillants de l'A.D.A., qui aura lieu dans le cadre du 55^e Congrès annuel de l'Association, **le samedi 13 novembre 2010 à 15 h 30**, au au Fairmont Le Reine Élisabeth de Montréal (900, boul. René-Lévesque, Montréal, (Qc), téléphone : (514) 861-3511, site : www.fairmont.com)

L'assemblée constitue l'occasion idéale de prendre connaissance du programme d'action de votre Association, d'influencer ses orientations afin qu'elles correspondent à vos attentes et d'y rencontrer vos collègues des autres bannières à travers le Québec.

J'attire votre attention sur les textes qui suivent. Je vous invite vivement à utiliser votre privilège de membre en soumettant des propositions concernant d'une part, des sujets de préoccupations que vous souhaitez voir aborder, et d'autre part, la composition du conseil d'administration qui vous représentera.

Espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à cet événement annuel majeur, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations.



André Forget
Secrétaire
Dépanneurs Forget, Montréal

Résolutions soumises par les membres-détaillants

Dans le cadre de l'assemblée annuelle du samedi 13 novembre, des résolutions préalablement soumises par les membres pourront être adoptées, afin d'orienter les actions de l'A.D.A. Ces résolutions peuvent porter sur les dossiers présentement actifs ou sur des nouveaux dossiers pour lesquels vous aimeriez que l'A.D.A. intervienne.

L'article 20.1 du règlement général de l'A.D.A. stipule que :

*« Toute régionale et/ou tout membre de l'A.D.A. pourra soumettre à la considération de l'assemblée annuelle une ou des résolutions, pourvu que le texte complet soit transmis au siège social de l'A.D.A. **au moins 30 jours avant cette assemblée.** »*

Si vous souhaitez présenter une ou plusieurs résolutions à l'assemblée annuelle, veuillez soit remplir l'espace prévu à cette fin à la page suivante et utiliser d'autres feuilles au besoin, ou si vous le préférez, nous transmettre vos propositions par courriel, tel qu'indiqué et selon le modèle proposé à la page 13.

Élections des administrateurs

Conformément à l'article 27.1 du règlement général de l'A.D.A., un Comité de mise en nomination a été constitué afin de combler les sièges au conseil d'administration.

Huit (8) administrateurs termineront leur mandat cette année et deux (2) sièges sont présentement vacants; six (6) administrateurs termineront leur mandat en 2011; huit (8) sièges feront donc l'objet d'élections cette année afin de compléter le conseil d'administration, composé d'un maximum de 16 membres-détaillants. Il est à noter que selon nos Règlements, la durée du mandat d'un administrateur est de deux (2) ans, renouvelable.

Le comité de mise en nomination 2010 est composé du président du conseil et de deux anciens administrateurs, soient :

- Christian Jasmin, IGA Marché Au Chalet inc., Ste-Adèle

- Isabelle Dunn-Doutre, Marché Dunn Richelieu, Montréal
- Serge Bernier, Entreprise Daigle-Thibault Inc. BONI-SOIR, Granby

L'article 27.2 du règlement général de l'A.D.A. stipule que :

*« (...) toute régionale ou tout membre de l'A.D.A. peut recommander au comité de mise en nomination un ou plusieurs membres, pourvu que cette recommandation soit transmise au siège social de l'A.D.A. **au moins 30 jours avant l'assemblée annuelle.** »*

Nous vous invitons donc à soumettre à la considération du comité de mise en nomination, le nom de la ou des personnes(s) que vous souhaiteriez voir vous représenter au conseil d'administration de l'A.D.A., soit en remplissant le formulaire de la page suivante, ou en nous transmettant vos propositions par courriel à Ginette Desjardins à l'adresse suivante : gdesjardins@ada.qc.ca.

RÉSOLUTION(S) SOUMISE(S)

À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A.D.A.

le samedi, 13 novembre 2010, au Fairmont Le Reine Élisabeth de Montréal

SUJET : _____

Attendu que _____

Attendu que _____

Attendu que _____

Il est proposé que _____

Membre-détaillant qui fait la proposition : _____

Commerce : _____ No de membre : _____

Coordonnées pour vous joindre : _____

Courriel : _____

CANDIDATURE(S) SOUMISE(S)

AU COMITÉ DE MISE EN NOMINATION

En vue de l'assemblée annuelle de l'A.D.A. du 13 novembre 2010, au Fairmont Le Reine Élisabeth de Montréal, je, soussigné(e), sou mets à la considération du Comité de mise en nomination la ou les personne(s) suivante(s) au poste d'administrateur au conseil d'administration de l'A.D.A.:

NOM

COMMERCE

VILLE

No MEMBRE

Signature du proposeur : _____ Commerce : _____

No téléphone : _____ No de membre : _____

Courriel : _____

**PRIÈRE DE
RETOURNER**
au plus tard
le 13 octobre
2010 à :

Association des détaillants en alimentation du Québec (A.D.A.)

À l'attention de **Ginette Desjardins**

300, Léo-Pariseau, bureau 1100

Place du Parc, Montréal (Québec) H2X 4C1

Télécopieur: (514) 849-3021

Courriel: gdesjardins@adaq.qc.ca

Téléphone: (514) 982-0104 ou 1 800 363-3923 (poste 230)

La gestion d'un portefeuille et son évaluation

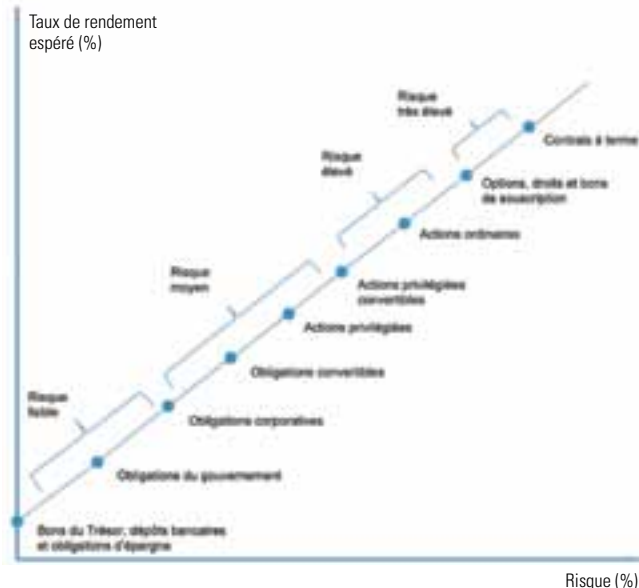
La gestion d'un portefeuille est complexe et elle repose sur des phases essentielles pour permettre de construire un portefeuille adapté aux besoins de l'investisseur. La répartition des actifs qui se fait entre l'encaisse, les obligations, les actions domestiques et les actions étrangères découle des trois étapes suivantes :

- 1) L'établissement du profil de l'investisseur pour établir la politique de placement ;
- 2) L'estimation du rendement et du risque des différentes catégories d'actifs ;
- 3) L'analyse de la conjoncture économique (nationale et internationale).

La relation entre le risque et le rendement espéré de différents titres est illustré au tableau I. Le fait qu'il existe une relation positive entre le risque d'un titre et son rendement élevé est bien connu des investisseurs et la crise de l'an dernier a démontré qu'en période de crise extrême, la diversification a ses limites et ne peut pas offrir la protection attendue lorsque tous les marchés boursiers sont corrélés et baissent en même temps.

TABLEAU I

Relation entre le risque et le taux de rendement espéré de différents titres



Le *Tableau Andex 2009* publié par la compagnie MORNINGSTAR résume le rendement des différentes classes d'actifs traditionnelles depuis 1950. En plus de fournir des informations sur le rendement historique des grandes classes d'actifs traditionnelles, trois portefeuilles ont été créés. Examinons les résultats obtenus des 3 portefeuilles hypothétiques publiés dans le *Tableau Andex 2009*. Le tableau qui suit illustre la composition d'une grande majorité de fonds mutuels gérés par les grandes institutions financières.

La relation avec votre conseiller repose sur un lien de confiance mutuelle.

Colette E. Bournival, Adm.A.

Landry Morin Inc., 1010, rue Sherbrooke Ouest,
bureau 2105, Montréal, Qc. H3A 2R7

téléphone (514) 985-1138 poste 207, télécopieur (514) 282-1123
www.landrymorin.com, courriel : cbournival@landrymorin.com

TABLEAU II

PORTEFEUILLES HYPOTHÉTIQUES (source : Morningstar)

	DYNAMIQUE	MODÉRÉ	PRUDENT
ESPECES	5%	10%	20%
OBLIGATIONS	15%	30%	60%
ACTIONS CANADIENNES	25%	20%	10%
ACTIONS AMERICAINES	25%	20%	10%
ACTIONS EUROPE ET ASIE	20%	20%	0%
ACTIONS PETITES ENTREPRISES USA	10%	0%	0%

NB : LES ACTIONS PETITES CAPITALISATIONS USA SONT UTILISEES DANS LA DEMONSTRATION ET POURRAIENT ETRE SUBSTITUEES PAR DES ACTIONS PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES.

TABLEAU III

RENDEMENTS AU 30 JUIN 2009

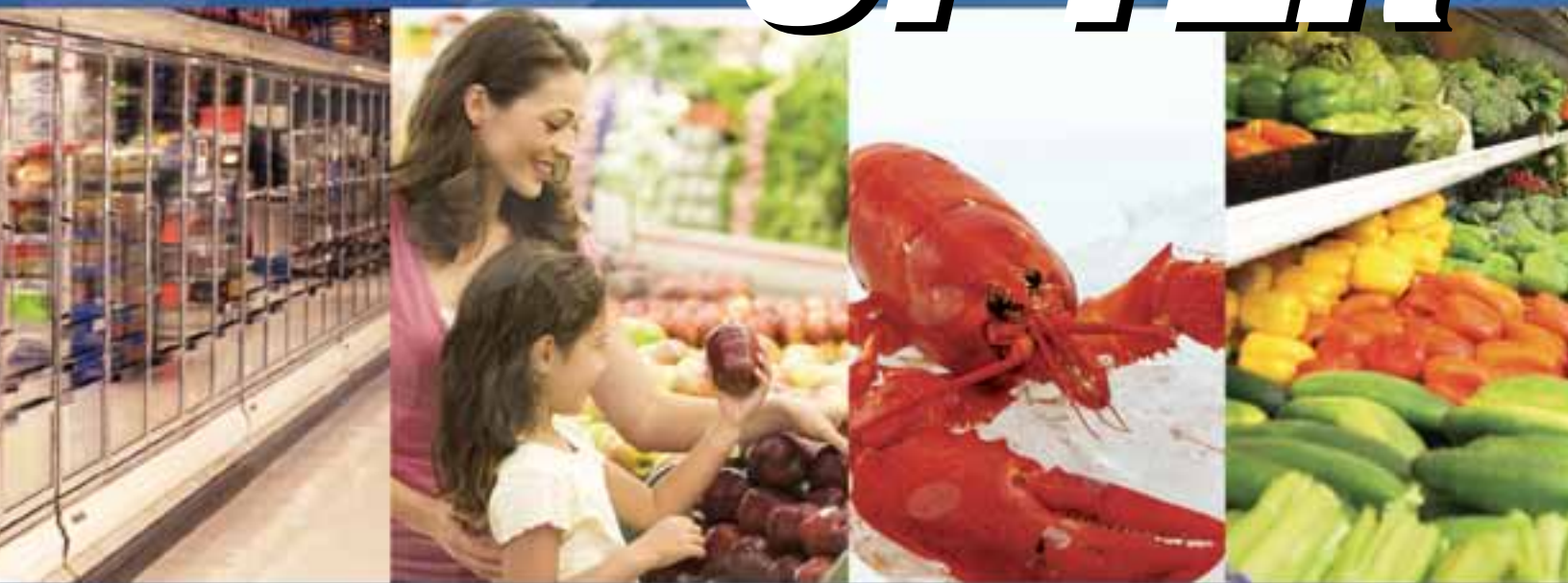
	1AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	20 ANS	30 ANS
DYNAMIQUE (20% TITRES A REVENU FIXE, 80% ACTIONS)	-14,8%	-2,6%	1,6%	2,4%	7,8%	10,6%
MODÉRÉ (40% TITRES A REVENU FIXE, 60% ACTIONS)	-10,4%	0,0%	3,4%	3,2%	7,8%	10,4%
PRUDENT (80% TITRES A REVENU FIXE, 20% ACTIONS)	-0,7%	3,7%	5,4%	5,4%	8,7%	10,2%
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION (COUT DE LA VIE)	-0,1%	1,7%	1,9%	2,2%	2,2%	3,6%

L'importance de la répartition à court et moyen terme est démontrée lorsqu'on observe les périodes de 1 an, 3 ans et 5 ans et même 10 ans. Le choix d'investir les bonnes proportions en obligations, en actions et le maintien d'un niveau d'encaisse élevé peut faire toute la différence. Le rendement obtenu pour chaque portefeuille hypothétique selon ces périodes montre à quel point il est important d'avoir la bonne répartition à court et moyen terme. L'analyse de la conjoncture économique permet de maintenir une bonne répartition durant les périodes plus instables. C'est la valeur ajoutée que vous attendez de votre gestionnaire de portefeuille.

Nous constatons aussi qu'à long terme sur la période de 20 ans et 30 ans, le portefeuille Prudent a produit un rendement qui se compare avantageusement aux deux autres portefeuilles tout en maintenant une volatilité moins grande, donc moins de fluctuations et plus de stabilité. La contrepartie est que l'investisseur doit se contenter de rendements parfois médiocres dû à son faible pourcentage en actions lorsque les marchés boursiers sont en pleines montres.

En conclusion, l'investisseur qui souhaite un portefeuille Dynamique doit accepter des fluctuations plus importantes à court et moyen terme pour pouvoir obtenir un rendement à long terme supérieur. L'investisseur qui est dans sa phase de retraite devrait se préoccuper de la conservation de son capital et maintenir un pourcentage en actions suffisant pour conserver son pouvoir d'achat.

OPTER



Volet supermarchés

Le programme d'optimisation en réfrigération (**OPTER**)*:

DU SOUTIEN TECHNIQUE ET UNE AIDE FINANCIÈRE POUVANT ATTEINDRE 125 000 \$!*

OPTER s'adresse à vous, **propriétaires de systèmes de réfrigération** exploités dans les supermarchés, qui voulez **réduire votre facture d'énergie** et contribuer à la **diminution des émissions de gaz à effet de serre!**

COMMENT ?

- Réduisez la quantité de réfrigérants utilisée grâce à la mise en place de boucles secondaires.
- Favorisez l'utilisation de réfrigérants plus écologiques.
- Mettez de l'avant une approche d'intégration des systèmes de réfrigération, de chauffage et de ventilation.

Vous envisagez un projet d'optimisation de vos systèmes de réfrigération ?

Renseignez-vous sur OPTER !

aee.gouv.qc.ca | 1 877 727-6655



*Le programme OPTER est financé dans le cadre de l'action no 1 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC).

**Certaines conditions s'appliquent.

**Agence de l'efficacité
énergétique**

Québec



Voici un aperçu des développements de certains dossiers que nous menons et des nouvelles d'actualités reliées à votre secteur d'activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire ou encore pour nous transmettre des renseignements qui nous permettront de mieux documenter nos dossiers.



Remaniement ministériel de l'été

Nouvelles nominations: quel impact pour l'A.D.A.?

C'est à la suite de l'annonce de la démission de Jacques Dupuis, ministre de la Sécurité publique, que le premier ministre Charest a procédé à un remaniement ministériel, le 11 août dernier. La grande nouvelle de cette opération est le retour de Jean-Marc Fournier sur la scène politique, en tant que ministre de la Justice. En ce qui concerne les principaux interlocuteurs de l'A.D.A., deux changements majeurs ont été effectués. La ministre Beauchamp (Environnement) a été affectée à l'Éducation, tandis que Robert Dutil (Revenu) a pris le relais à la Sécurité publique. Les ministres Bachand, Gignac et Bolduc ont quant à eux conservé leurs ministères.

Non prévue par le remaniement initial, la nomination de Laurent Lessard au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est survenue au lendemain du décès de Claude Béchar, le mercredi 8 septembre.



Collection Assemblée nationale

Laurent Lessard
Frontenac
(Chaudière-Appalaches)

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Au lendemain de l'annonce du décès du ministre Béchar, c'est Laurent Lessard que le Premier ministre Charest a désigné pour prendre le relais à la tête du MAPAQ. L'A.D.A. est heureuse de constater le retour de M. Lessard qui est déjà sensible aux problématiques du secteur après son passage à ce même poste d'avril 2007 à décembre 2008. Son agenda risque toutefois d'être très chargé, puisqu'il conserve également ses responsabilités de ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. L'A.D.A. est confiante, et espère que M. Lessard saura donner une nouvelle impulsion aux nombreux dossiers en cours.

Dossiers :

- Aliments du Québec
- Prix minimums (lait et bière)
- Mise en marché des alcools
- Sécurité alimentaire

Porte-parole de l'opposition officielle :

PQ – **Marie Bouillé**
Iberville (Monterégie)



Collection Assemblée nationale

Pierre Arcand
Mont-Royal (Montréal)

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

C'est l'ancien ministre des Relations internationales qui prend le relais à la tête du ministère de l'Environnement, après le départ de la ministre Beauchamp pour l'Éducation. Avant d'être élu pour la première fois en mars 2007, Pierre Arcand occupait les fonctions de président pour Radio Corus Québec. Il devient un important interlocuteur pour l'A.D.A., car plusieurs dossiers environnementaux sont en cours, notamment le système de consigne et le financement de la collecte sélective. Le projet de loi 88, sur la chaudière question de la gestion des matières résiduelles, devrait d'ailleurs faire l'objet d'un règlement dès les prochaines semaines. Déposé en mars par la ministre Beauchamp, le document avait fait l'objet d'une étude détaillée en juin, par la Commission du Transport et de l'Environnement.

Dossiers :

- Loi 88: gestion des matières résiduelles (financement de la collecte sélective)
- Système de consigne
- Lignes directrices de compostage
- Service aux ICI

Porte-parole de l'opposition officielle :

PQ – **Martine Ouellet**
Vachon (Monterégie)



Robert Dutil
Beauce-Sud
(Chaudière-Appalaches)

Ministre de la Sécurité publique

Jean Charest a choisi Robert Dutil, ex-ministre du Revenu, pour succéder au démissionnaire Jacques Dupuis. Présent en politique depuis 1985, il a occupé plusieurs sièges ministériels, dont ceux des Pêcheries, de la Santé et des Services sociaux et des Communications. En tant qu'ancien détaillant – il a déjà eu une boutique de sport –, nous espérons que le ministre Dutil prêtera une oreille attentive aux préoccupations des détaillants et qu'il mettra de l'avant l'élargissement du projet VITAL, pour venir à bout de l'épineux problème de la contrebande du tabac.

Dossiers :

- Contrebande du tabac (Projet VITAL)
- Vente aux mineurs
- Mise en marché des alcools

Porte-parole de l'opposition officielle :

PQ – **Stéphane Bergeron**
Verchères (Montérégie)



Raymond Bachand
Outremont (Montréal)

Ministre des Finances et ministre du Revenu

En plus d'occuper les fonctions de ministre des Finances, Raymond Bachand s'est vu confier le ministère du Revenu lors du remaniement ministériel. Cet ancien ministre du Développement Économique continuera donc d'être un interlocuteur important pour l'A.D.A., surtout dans le délicat dossier de la contrebande de tabac, qui affecte directement les revenus de la province.

Dossiers :

- Contrebande et contrefaçon du tabac
- Prix minimums (lait et bière)

Porte-parole de l'opposition officielle :

PQ – **Nicolas Marceau**
Rousseau (Lanaudière)



Clément Gignac
Marguerite-Bourgeoys
(Montréal)

Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Le ministre Gignac est demeuré en poste, occupant ce ministère depuis juin 2009. Les dossiers impliquant le MDEIE sont nombreux et importants, et l'A.D.A. est confiante que cet économiste chevronné leur accordera toute l'attention nécessaire.

Dossiers :

- Prix minimums (lait et bière)
- Prix de la bière
- Heures d'ouverture et zones touristiques
- Mise en marché des alcools
- Contrebande et contrefaçon du tabac

Porte-parole de l'opposition officielle :

PQ – **Jean-Martin Aussant**
Nicolet-Yamaska
(Centre-du-Québec)



Yves Bolduc
Jean-Talon (Montréal)

Ministre de la Santé et des Services sociaux

Non concerné par le remaniement, le ministre Bolduc vient de boucler deux années complètes à la tête de la Santé. Le dossier du tabagisme et de la contrebande de tabac demeure un enjeu majeur pour l'A.D.A., qui continuera de solliciter avec ferveur l'appui du ministre Bolduc à cet égard.

Dossiers :

- Sécurité alimentaire
- Contrebande et contrefaçon du tabac
- Saines habitudes de vie
- Étiquetage nutritionnel

Porte-parole de l'opposition officielle :

PQ – **Agnès Maltais**
Taschereau
(Capitale-Nationale)



Décès de Claude Béchard

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Claude Béchard, a succombé au cancer du pancréas qu'il combattait depuis plusieurs mois, le 7 septembre dernier. Il avait déposé sa démission le matin-même par voie de communiqué. En tant que ministre du MAPAQ, Claude Béchard a été un interlocuteur privilégié pour de nombreux dossiers de l'A.D.A. Nous saluons sa détermination, et offrons nos plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à tous ses proches.

25 ans à la tête de l'ARQ pour Bernard Fortin

L'Association des restaurateurs du Québec (ARQ) est fière de souligner les 25 ans de M. Bernard Fortin à la direction de cet organisme regroupant plus de 4 200 exploitants de restaurant.

À titre de président-directeur général, M. Fortin a su forger avec passion, ténacité et dynamisme, une association crédible au rayonnement enviable.

Depuis son entrée en poste, le 12 août 1985, le nombre de membres a augmenté de 300 %. La permanence de l'ARQ compte aujourd'hui vingt-sept personnes comparativement à cinq à l'époque.

La contribution de M. Fortin permet aujourd'hui à l'ARQ de jouer un rôle colossal dans le développement économique et professionnel de l'industrie québécoise de la restauration dont le chiffre d'affaires global est évalué à 10 milliards de dollars.

Source : François Meunier, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales, ARQ



*M. Bernard Fortin,
président-directeur
général, ARQ*

Agroalimentaire

Le MAPAQ souhaite voir davantage de produits du Québec sur les tablettes des grandes chaînes de distribution

Accroître l'achat intérieur de produits bio-alimentaires du Québec par l'octroi d'une place accrue sur les tablettes des grandes chaînes de distribution, c'est le mandat que le MAPAQ s'est donné depuis les dernières semaines. Pour ce faire, le ministère a souhaité examiner de plus près la question de l'accès aux tablettes, et identifier les pistes de solution pour que le consommateur retrouve plus d'Aliments du Québec dans les commerces sous-jacents aux grandes chaînes de distribution alimentaire.

Le ministère a donc mis sur pied cinq tables de travail sectorielles, entre le 24 août et le 2 septembre, réunis-

sant tous les intervenants impliqués directement dans la commercialisation des produits, autant du côté de l'offre que de la demande. Chaque journée de travail a été consacrée à un secteur précis, soit les produits laitiers, les fruits et légumes, les produits marins, les boissons alcooliques artisanales et les viandes.

Plusieurs membres de l'A.D.A. ont participé aux différentes tables sectorielles et ont fait part au MAPAQ et aux autres participants de leur expérience et de leur vision de ces sujets. Le résultat de ces échanges fera l'objet de recommandations au ministre et ce, dès l'automne.



Affichez vos offres d'emploi sur le site de l'A.D.A.!

Le site de l'A.D.A. est un excellent moyen de diffuser vos besoins en recrutement! Profitez de cette plate forme en alimentant la section *Offres d'emplois* de la rubrique principale *Babillard*. Simple, rapide et efficace, il vous

suffit de vous connecter et d'entrer les détails liés à l'offre d'embauche.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner dans la procédure!

Frais transactionnels

L'A.D.A. avance ses pions

Priorité absolue de l'automne pour l'A.D.A., le dossier des frais transactionnels continue de bouger. Deux événements majeurs permettront aux détaillants en alimentation de faire valoir leur position: les consultations du groupe de travail mis sur pied par le ministre Flaherty sur l'évaluation du système de paiement canadien, et la commission sénatoriale liée au projet de loi privé (S-201) de la sénatrice Ringuette sur la régulation des frais transactionnels.

Groupe de travail

Ce comité de réflexion a été mis sur pied le printemps dernier par le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty. L'objectif est d'évaluer le système de paiement canadien, afin d'assurer que les politiques publiques adoptées en cette matière soient pertinentes. Rappelons que malgré l'adoption d'un Code de bonne conduite par l'industrie au mois de juillet dernier, il n'existe pas de réglementation pour contrôler les hausses de tarifs transactionnels imposés aux marchands par les compagnies de crédit. Le problème demeure donc entier pour l'A.D.A. C'est à travers la Coalition québécoise contre l'augmentation des frais de traitement de carte de crédit au marchand que l'A.D.A. poursuit son travail de représentation. Un mémoire est actuellement en cours de rédaction et sera déposé à la mi-septembre au groupe de travail.

Au terme des consultations, le groupe de travail devra préparer un résumé et s'engager dans une deuxième ronde de consultations. Le rapport final sera rédigé à la fin de 2011 et prendra la forme

de conseils et de recommandations au ministre Flaherty.

Il nous apparaît évident que la loi américaine Dodd-Frank devrait servir de point de départ pour les recommandations. Une dizaine de professionnels ont été mandatés par le ministère pour cet exercice. On compte parmi eux des conseillers en gestion, en stratégie marketing, des financiers et un ingénieur industriel.

Commission sénatoriale

Prévue pour le mois d'octobre 2010, la commission sénatoriale étudiera les deux projets de lois déposés en mars dernier par la sénatrice libérale Pierrette Ringuette (Nouveau-Brunswick). Ces projets ont notamment pour objectif d'accorder au Bureau du surintendant des institutions financières le pouvoir de contrôler les taux et frais imposés par les banques pour l'utilisation des cartes de crédit et de débit. L'A.D.A. et la Coalition québécoise entendent profiter de l'occasion pour faire valoir leur point de vue. Un mémoire percutant et détaillé est en cours de préparation.



Une nouvelle loi protégera les détaillants américains contre les hausses abusives

Soupir de soulagement chez les détaillants américains. Depuis le 20 juillet, la loi Dodd-Frank confie à la Réserve fédérale le soin de réguler les frais transactionnels imposés par les émetteurs de cartes de débit et de crédit. Un modèle similaire est en fonction depuis une quinzaine d'années en Australie.

Le nouvel amendement signé par le président Obama stipule que les compagnies de crédit ne pourront plus imposer de frais exorbitants aux détaillants pour l'utilisation de cartes de crédit et de débit par leurs clients. C'est la Réserve fédérale – organisme indépendant – qui sera chargée de réguler ces frais et de s'assurer qu'ils demeurent «raisonnables et proportionnels». Reste donc à savoir de quelle manière la loi sera appliquée, car le lobby des grandes banques américaines est extrêmement puissant.

N'en demeure pas moins que les détaillants qui souhaitent offrir des réductions ou des rabais à leurs clients qui paient en argent comptant seront aujourd'hui libres de le faire. Dodd-Frank interdit aussi aux grandes banques d'empêcher les commerçants d'encourager leur clientèle à utiliser des moyens de paiement pour lesquels ils n'imposent pas de frais supplémentaires.

La nouvelle loi autorise également les détaillants à exiger un montant minimal de 10 \$ pour tout achat effectué par carte de crédit.

Selon le Food Marketing Institute (FMI), les consommateurs américains auraient déboursé plus de 50 milliards de dollars en frais transactionnels pendant l'année dernière. Espérons que le Canada suivra les traces de son principal partenaire économique.

Les nouveaux comportements des clients

Le récent sondage du cabinet américain Booz & Company, mené récemment auprès de 2 000 répondants, révèle que l'attitude de modération que de nombreux consommateurs ont adoptée pendant la crise économique semble être là pour rester. Plus des deux tiers (64 %) des participants au sondage affirment qu'ils privilégieront un magasin qui offre des bas prix à un autre, même si cela est moins pratique pour eux de s'y rendre.

D'autres résultats illustrent cette nouvelle frugalité:

- Près des deux tiers des clients interrogés (65 %) utilisent fréquemment les coupons-rabais.
- Plus de la moitié (55 %) affirment opter pour le meilleur prix et non pour la meilleure marque.

Selon Booz & Company, l'acte de magasiner en lui-même est devenu beaucoup plus discipliné et moins impulsif qu'auparavant. Les consommateurs effectuent plus de recherches avant de se déplacer en magasin pour faire leurs achats, surtout pour les catégories de produits suivantes: Santé et beauté (83 %), Entretien ménager (82 %) et Aliments et Boissons (79 %).

L'adoption par les consommateurs de marques maison – ou sans nom – accélérerait et ne montrerait aucun signe d'essoufflement. Plusieurs détaillants conservent l'espace réservé aux marques maison sur leurs étagères et ne souhaitent plus le rendre aux marques historiques. Les marques maison apparaissent même de plus en plus au palmarès des marques préférées par les consommateurs.

Une nuance toutefois, car si les consommateurs privilégient généralement le prix à la marque pour acheter vêtements, produits ménagers et aliments, ils hésitent à le faire pour les boissons alcoolisées, le tabac et les produits de beauté et de santé.

Assurances habitation et auto de groupe

L'assurance en 1, 2, 3 étapes faciles



pour les membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec

Pourquoi l'assurance devrait-elle être compliquée? En tant que membre de l'**Association des détaillants en alimentation du Québec**, vous méritez – et obtenez – une attention particulière en faisant affaire avec TD Assurance Meloche Monnex.

Premièrement, vous pourrez économiser grâce à nos tarifs de groupe avantageux.

Deuxièmement, vous bénéficierez d'une excellente couverture tout en ayant la possibilité de choisir le niveau de protection adapté à vos besoins.¹

Troisièmement, vous profiterez d'un service exceptionnel.

Chez TD Assurance Meloche Monnex, notre objectif est de vous simplifier la tâche afin que vous puissiez choisir votre couverture en toute confiance. Après tout, nous sommes à votre service depuis 60 ans!

Demandez
une soumission et
vous pourriez



1 866 296 0888

Lundi au vendredi, 8 h à 20 h
Samedi, 9 h à 16 h

www.adaq.tdassurance.com



Association
des détaillants
en alimentation
du Québec



Assurance

Meloche Monnex

TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de PRIMMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE, laquelle souscrit également le programme d'assurances habitation et auto.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

¹ Certaines conditions et restrictions s'appliquent.

* Aucun achat requis. Le concours se termine le 14 janvier 2011. Valeur totale de chaque prix : 30 000 \$, y compris la Honda Insight EX et une carte-cadeau d'essence de 3 000 \$. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Concours organisé conjointement avec Sécurité Nationale compagnie d'assurance. Peuvent y participer les membres ou employés et autres personnes admissibles de tous les groupes employeurs ou de professionnels et diplômés qui bénéficient d'un tarif de groupe accordé par les organisateurs. Le règlement complet du concours, y compris les renseignements sur l'admissibilité, est accessible sur le site www.adaq.tdassurance.com. Le prix peut différer de l'image montrée.

Honda est une marque de commerce de Honda Canada inc., qui n'est pas associée à cette promotion et ne la commande d'aucune façon.

Meloche Monnex est une marque de commerce de Meloche Monnex inc., utilisée sous licence.
TD Assurance est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.

SIAL & SET CANADA

11, 12 & 13
MAI 2011

Metro Convention Centre, Toronto

.....

*Yours to
discover*!*

» TORONTO

RÉSERVEZ VOS DATES
DÈS MAINTENANT



sialcanada.com



setcanada.com

* À vous de découvrir!

Un événement
comexposium

Desjardins & Cie

FAITES-NOUS CONFIANCE POUR L'ASSURANCE
DE VOTRE COMMERCE

Desjardins Assurances générales vous offre une protection
adaptée à vos besoins et à votre secteur d'activité.

DEMANDEZ UNE SOUMISSION AU 1 888 AFFAIRES
(1 888 233-2473)

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

Desjardins Assurances générales désigne Desjardins Assurances générales inc.

ASSURANCE DES ENTREPRISES



Desjardins
Assurances générales

Les compensations non monétaires

Une compensation non monétaire est un ensemble d'incitatifs non financiers qui récompense les efforts et la contribution de l'employé. Une compensation non monétaire permet d'une part de conserver et recruter les meilleurs employés mais aussi de conserver leur motivation et de s'assurer de leur loyauté afin de garantir le succès économique de l'entreprise.

Trop peu souvent utilisé, un tel système de reconnaissance est pourtant simple à implanter au quotidien; il suffit de faire le bon choix de récompenses, celles qui comptent le plus pour vos employés clés.

Trouver des alternatives à la rémunération

Les incitatifs les plus valorisés :

- Créer un environnement de travail agréable et positif;
- Offrir un horaire de travail flexible;
- Reconnaître clairement le travail bien fait;
- Favoriser les relations de travail harmonieuses entre les employés;
- Établir des pratiques de gestion justes et équitables;
- Offrir l'occasion aux employés de relever des défis;
- Toujours tenter de recruter à l'interne AVANT de combler un poste;
- Offrir une sécurité d'emploi et en informer les employés.

En résumé, l'idée est de poursuivre la ligne de pensée de la vie en général : l'argent ne fait pas tout! Plusieurs dirigeants ont l'intime et profonde conviction que la reconnaissance au travail est un élément clé de l'identité et de la santé des personnes, de la croissance, de l'évolution, de la transformation et de la performance économique des entreprises québécoises.

Force est de constater que le thème de la reconnaissance gagne en popularité, on ne parle plus uniquement de rétribution monétaire lors de l'évaluation des employés. On aborde de plus en plus souvent les thèmes de l'engagement et du bien-être qui sont des facteurs clés à la rétention du personnel.

Mais attention, lorsque l'entreprise adopte cette ligne de pensée, il ne faut pas uniquement en faire la promotion auprès des employés, il faut absolument implanter des méthodes simples et efficaces à appliquer au quotidien. Chacun des employés occupant un poste de gestion doit intégrer et appliquer activement cette philosophie.

Les dirigeants doivent afficher de la volonté et être porteurs de cette philosophie en positionnant le programme :

- comme outil de progrès pour l'organisation ;
- comme générateur de bien-être et de performance ;
- comme symbole des valeurs ;
- comme un moyen d'atteindre les objectifs de l'entreprise.



De nombreux articles ont été consacrés cette année à ce thème, le système traditionnel de rémunération globale est en crise, il semble échouer dans sa tentative de différencier et d'encourager les employés les plus performants à travers une approche exclusivement monétaire. La clé réside désormais dans une gestion efficace du personnel, dans une gestion des carrières performante et surtout dans la reconnaissance non monétaire.

Vous avez des questions? L'équipe du CSMOCA est là pour vous aider. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 514-499-1598.

Une tonne d'information est également disponible sur notre site Web : www.csmoca.org.



La combinaison gagnante pour des RH en pleine forme...



Des solutions intelligentes
et pratiques, s'appuyant sur
l'expertise et la connaissance de
l'industrie. Un complément parfait.



En première ligne^{MC}

Que vous cherchiez à calculer le coût de roulement de votre personnel, vous informer des nouvelles stratégies de conservation ou trouver une formation en ligne adaptée, vous trouverez toujours dans les produits En première ligne^{MC} la solution à vos besoins.

• Facile à utiliser • Bon marché • Conçu pour l'industrie de l'alimentation

Pour de plus amples renseignements, rendez nous visite en ligne
à www.cghrc.ca ou appelez-nous au **1-888-624-3060**.

**HYDRO-QUÉBEC REND HOMMAGE
À **SIMON BÉRUBÉ**, QUI REÇOIT LE PRIX
SPÉCIAL DU CONCOURS EXCELLENCE
MIEUX CONSOMMER 2009.**



SIMON BÉRUBÉ
Directeur principal de l'aménagement
commercial, Sobeys

Excellence **MIEUX
CONSOMMER**

Directeur principal de l'aménagement commercial chez Sobeys, Simon Bérubé compte à son actif un nombre impressionnant de réalisations en matière de réduction de la consommation d'énergie, y compris la création du premier supermarché certifié LEED au Canada et l'application de technologies hautement performantes dans les magasins et les entrepôts de la chaîne d'alimentation.

Mais, ce qu'Hydro-Québec a surtout voulu souligner par cet hommage, c'est le leadership de M. Bérubé, qui a su par ses solides convictions et son enthousiasme mobiliser les plus hautes instances de son entreprise, ses collègues et ses fournisseurs dans un effort concerté ciblant l'excellence sur le plan de l'efficacité énergétique.

**L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN CHOIX D'AFFAIRES
RENTABLE ET RESPONSABLE.**



ICI ON RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE



Le Programme **ICI ON RECYCLE!** a été instauré par RECYC-QUÉBEC au nom du gouvernement du Québec afin de souligner les efforts des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté, dans leur établissement, des mesures permettant la gestion responsable de leurs matières résiduelles. L'Attestation de performance **ICI ON RECYCLE!** de niveau 3 est remise aux ICI qui atteignent un taux de mise en valeur de leurs matières résiduelles d'au moins 80 %, en plus d'avoir réalisé des activités d'information et de sensibilisation auprès de leurs employés et d'avoir mis en place des mesures de réduction à la source et de réemploi.



RECYC-QUÉBEC tient à saluer les établissements du secteur de l'alimentation attestés au niveau 3 - Performance

Nouveaux attestés en 2010



Neufchâtel, Québec

Les dossiers de candidatures doivent être complétés en ligne sur le nouveau [Portail ICI ON RECYCLE!](#) de RECYC-QUÉBEC. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

L'équipe **ICI ON RECYCLE!**

icionrecycle@recyc-quebec.gouv.qc.ca

514 352-5002, poste 2242

RECYC-QUÉBEC

Québec



Voici un outil PRATIQUE et CONVIVIAL pour la GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES!

Vous y retrouverez, entre autres, des fiches mémoires sur la gestion du personnel, des CD-ROM contenant des modèles de formulaires et de grilles d'évaluation, un répertoire des métiers du commerce de l'alimentation ainsi qu'un répertoire des milieux d'enseignement et organismes de formation.

DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES

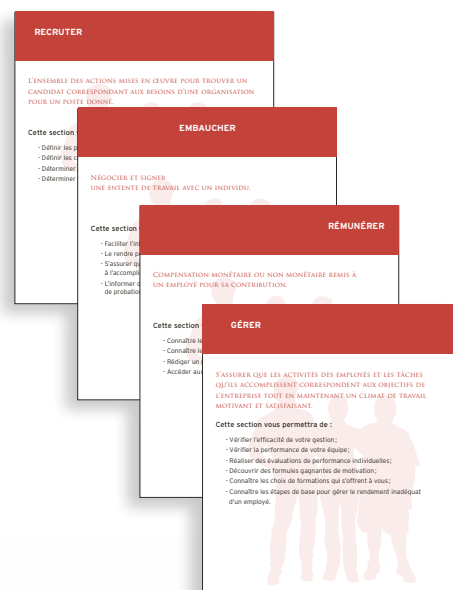
Pour vous soutenir dans votre démarche au quotidien, le coffret de gestion des ressources humaines vous offre sous forme de CD-ROM plusieurs modèles de formulaires et de grilles d'évaluation facilement adaptables.

RECRUTER

EMBAUCHER

RÉMUNÉRER

GÉRER



DES SOLUTIONS POUR TOUS LES JOURS

Le coffret de gestion des ressources humaines produit par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de l'alimentation vous sera très utile pour mettre en oeuvre les actions suivantes;

Définir les principales responsabilités d'un poste lors du recrutement ainsi que les compétences, expériences et formations requises

Négocier et signer une entente de travail avec un individu

Connaître les modes de rémunération et les salaires moyens par poste du secteur

Vérifier l'efficacité de votre gestion et la performance de votre équipe

etc...



**COMMANDEZ CE COFFRET
DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET
OU TÉLÉCHARGEZ SON CONTENU AU
www.csmoca.org**

CSMOCA 
Comité sectoriel de main-d'œuvre
du commerce de l'alimentation

1030, rue Beaubien Est, local 301, Montréal (Québec) H2S 1T4
Téléphone: 514 499-1598 Télécopieur: 514 499-3483

A VOS MARQUES! PRÊTS?

PARTEZ!

INNOVATIONS ALIMENTAIRES CANADA

TORONTO CONGRESS CENTRE | 25 & 26 OCTOBRE



Tables de concertation agroalimentaire du Québec

Présentation des TCAQ

Les tables de concertation agroalimentaire du Québec (TCAQ) ont pour mission la coordination des efforts de développement du secteur bioalimentaire régional du Québec.

Les 15 TCAQ sont régies par des conseils d'administration dont les membres proviennent des différents maillons de la filière agroalimentaire régionale et des organismes de développement bioalimentaire oeuvrant sur les plans local et régional.

Les TCAQ ont doté la plupart des régions du Québec d'une planification stratégique régionale pour le développement du secteur bioalimentaire. Ces plans ont permis de stimuler une dynamique concertée pour le développement agroalimentaire régional.



Goûtez
Lanaudière!

Lanaudière

Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière

Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière tient à remercier chaleureusement les détaillants suivants, qui participent à la campagne Goûtez Lanaudière! depuis deux ans :

IGA Crevier (9 magasins), Metro Boucher (5 magasins), Metro Bélair (2 magasins), Metro Fogarty

(2 magasins), IGA Croisetière, IGA Extra Thibault, Metro Beaulieu, Metro Marquis, Provigo Desrochers et Saveurs Unies.

L'appui des détaillants est vital à l'organisation d'une campagne de promotion comme Goûtez Lanaudière! visant à faire connaître les produits de notre région.

Les efforts de promotion soutenus de chacun d'entre eux et la confiance qu'ils nous accordent nous permettent de rendre la campagne encore plus dynamique.

Pour vous joindre à la campagne, contactez Martin Plante, coordonnateur, au 450 753-7486, poste 248 ou à mplante@cdbl.ca.

Capitale-Nationale — Saguenay-Lac-Saint-Jean — Centre-du-Québec — Chaudière-Appalaches Les produits de nos terroirs se sont affichés à Expo-Québec



Expo-Québec jouit d'une longue histoire et d'une réputation de fête populaire où l'alimentation offre aux visiteurs relève davantage de la « Junk-food » que de la gastronomie. C'est sans doute vrai, mais depuis quelques années, avec l'évolution des tendances alimentaires, nous pensions que les temps étaient venus d'inviter la population à découvrir une autre alimentation.

Sur la base de cette intuition, 4 régions se sont regroupées : Capitale nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches. Avec l'appui du MAPAQ – TRANSAQ, et en particulier de Madame Dominique Fortin, sous-ministre associée, et d'Expo-Cité, nous avons mis en œuvre un double projet pour offrir les produits de nos terroirs aux visiteurs d'Expo-Québec. Sur une surface totale de 4 000 pieds carrés, le « Marché des terroirs » a réuni une cinquantaine d'entreprises et 150 produits de nos 4 régions, et le « Restaurant des terroirs » mettait en vedette des produits d'exception de nos régions avec une table d'hôte à partir de 12 \$.



Maintenant que l'évènement est terminé, c'est l'heure des bilans. Toute première édition exige des ajustements et nous en aurons de nombreux à apporter. Cependant, nous sommes très satisfaits de la réponse des consommateurs qui se sont succédés dans nos deux espaces. Le « Restaurant des terroirs » a connu un succès tel que l'attente y était parfois d'une heure. L'équipe du restaurant « Mojo » de Québec a réalisé des prouesses tout au long des 12 jours. Quant au « Marché des terroirs », les ventes ont approché 25 000 \$, ce qui représente un très bon résultat. Nous pouvons donc affirmer que produits fins et fête populaire se marient très bien. Si nous poursuivons notre mission d'éducation des consommateurs, l'avenir est porteur de perspectives positives. 2011 fêtera le centième anniversaire d'Expo-Québec, et nous entendons être présents.

Jean-Michel Bordron
Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches



Pour des produits bien de chez nous !

Les produits alimentaires québécois, on les aime ! En fait, on les préfère. Alors, laissez-vous guider : *Aliments du Québec* et *Aliments préparés au Québec* sont les « sceaux » d'authenticité qui certifient qu'un produit est véritablement de chez nous.

Des sceaux d'authenticité

Les produits alimentaires québécois sont appréciés, c'est vrai. Mais encore faut-il pouvoir les reconnaître et être certain de leur origine. C'est l'organisme *Aliments du Québec* qui, depuis 1999, est chargé d'authentifier les produits alimentaires québécois. Il le fait selon des critères rigoureux. Les voici :

Quel produit peut afficher le logo *Aliments du Québec* ?

Tout produit entièrement québécois ou dont les principaux ingrédients proviennent du Québec. S'il y a des activités de transformation et d'emballage, elles doivent toutes être réalisées au Québec.

Quel produit peut afficher le logo *Aliments préparés au Québec* ?

Tout produit contenant au moins 50 % d'ingrédients en provenance du Québec et dont au moins 80 % des frais de transformation et d'emballage doivent être déboursés au Québec.

Alors, il n'y a pas à s'y tromper. Quand un produit arbore l'un de ces logos, il est bien d'ici. Aujourd'hui, plus de 6 000 produits peuvent afficher *Aliments du Québec* ou *Aliments préparés au Québec*.



Le consommateur a raison de préférer les aliments du Québec

Pourquoi le consommateur québécois préfère-t-il les aliments faits au Québec ? Il y a des raisons importantes. Nous sommes attachés à nos produits parce que, d'abord, nous savons qu'ils viennent tout simplement de chez nous et que nos normes de sécurité alimentaires sont au rang des plus élevées au monde. C'est rassurant dans le contexte de mondialisation.



Et, de plus, ils sont bons ! Entre autres, nos fruits, nos légumes, nos viandes se distinguent par leur fraîcheur et leurs saveurs dont nous avons raison d'être fiers. Nos produits sont souvent aussi préparés pour répondre à nos goûts à nous. Sans oublier que le choix est grand : on trouve des produits alimentaires québécois partout en épicerie et dans les magasins d'alimentation en général.

Nous avons également un lien avec tous ces Québécois et Québécoises du secteur agroalimentaire qui contribuent à la vitalité de notre économie depuis l'Outaouais jusqu'à l'Atlantique. En fait, c'est un secteur vital qui génère plus de 450 000 emplois. C'est dire son importance pour notre richesse collective.

Faciles à trouver

Comme la plupart, vous préférez des produits alimentaires qui viennent du Québec ? Alors, il n'y a pas à hésiter : les symboles *Aliments du Québec* et *Aliments préparés au Québec* sont vos seuls guides. Ils sont faciles à reconnaître et vous les trouverez partout : à l'épicerie, chez le traiteur, à la boutique du coin, et aussi dans les circulaires.

Choisissez-les et bon appétit !

Visitez-nous à www.alimentsduquebec.com

Les aliments du Québec, les PRÉFÉRÉS DES QUÉBÉCOIS

Huit personnes sur dix affirment que, dans une épicerie, une **identification facile des produits** du Québec incite à les choisir.

(Léger Marketing, août 2001)

Lorsqu'un produit est identifié *Aliments du Québec*, sa part de marché augmente de 2,8 points de pourcentage en moyenne.

(Chaire Bombardier de gestion de la marque de l'Université de Sherbrooke, janvier 2009)